

THEME 3- HISTOIRE ET MEMOIRES

ACTIVITE 9 : LES LIEUX DE MEMOIRE DES GENOCIDES A DIFFERENTES ECHELLES

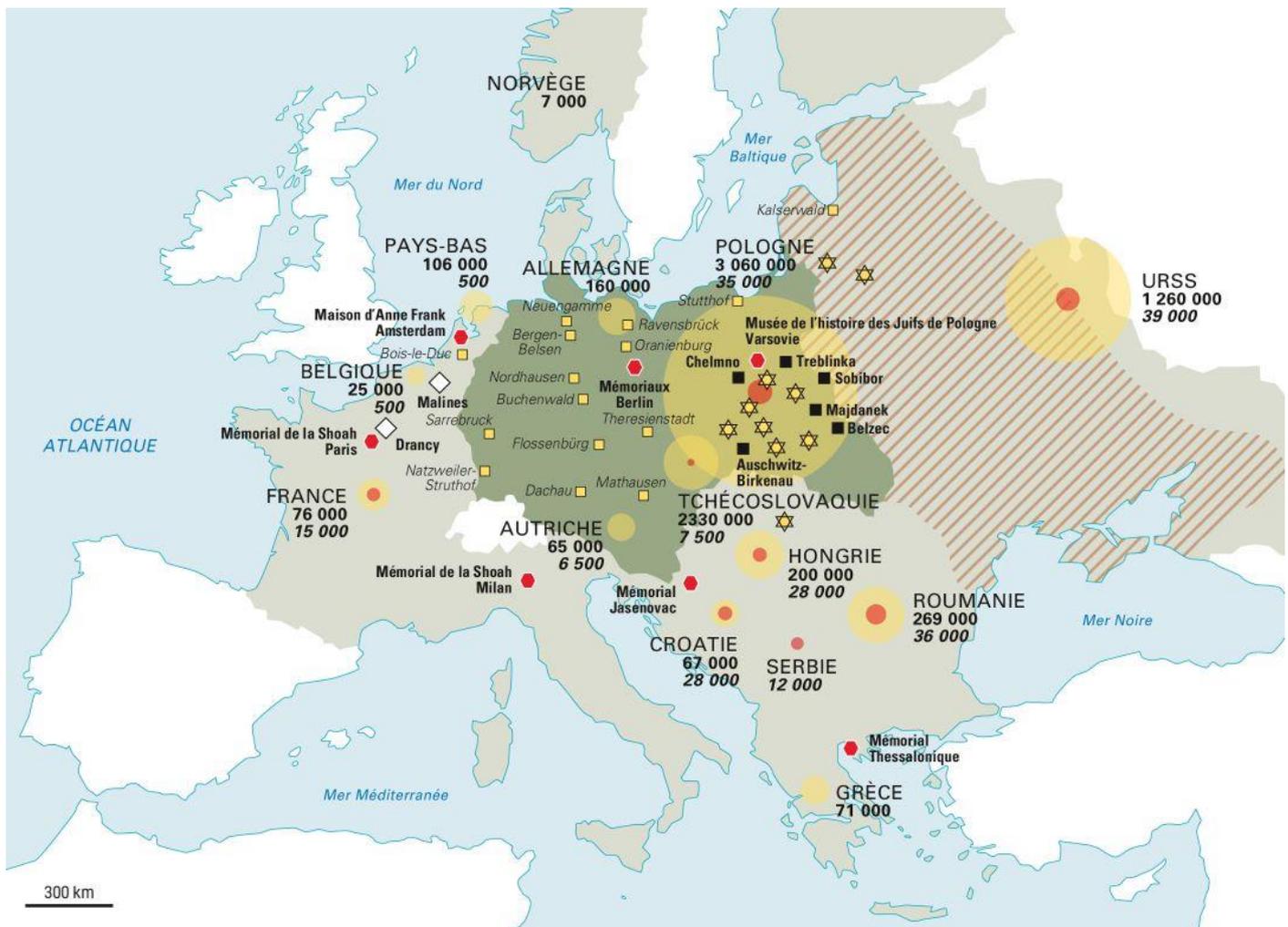


Compétences travaillées :

Exercer son esprit critique à l'égard de cartes
Comprendre les logiques spatiales du travail de mémoire

Consigne :

- 1) Quelles critiques peut-on adresser à chacune de ces cartes et à cet ensemble documentaire ?
- 2) Tentez d'expliquer la logique d'implantation des lieux de mémoire des génocides des Juifs et des Tsiganes dans le monde.



1- L'Europe sous domination allemande

- Grand Reich en 1942
- Europe dominée par l'Axe

2- Les lieux du génocide des Juifs et des Tsiganes (devenus aujourd'hui lieux de mémoire)

- ★ Principaux ghettos
- ▨ Zone d'action des Einsatzgruppen
- ◇ Principaux camps de regroupement pour la déportation
- Principaux camps de concentration
- Centres de mise à mort

3- Principaux musées ou mémoriaux dédiés au génocide

- Principaux musées ou mémoriaux

4- Les victimes du génocide

- Victimes juives par pays
76 000 Nombre de victimes juives
- Victimes tsiganes par pays
76 000 Nombre de victimes tsiganes

Sources : Georges Bensoussan, *Atlas de la Shoah*, Autrement, 2014, et US Memorial Holocaust Museum

© Belin Éducation/Humensis, 2020 HGGSP Tie

Remarques critiques

Mémoire du xx^e siècle et Justice Internationale

Des cours de justice pour juger les crimes après la Seconde Guerre mondiale

★ Nuremberg (1945) ★ Tokyo (1946)

Les années 1990

★ Tribunal pénal International pour la Yougoslavie (1993)

★ Tribunal pénal International pour le Rwanda (1994)

Le Statut de Rome crée la Cour pénale internationale* (1998)

■ Pays ayant ratifié ■ Pays signataires

Les principaux lieux de mémoire

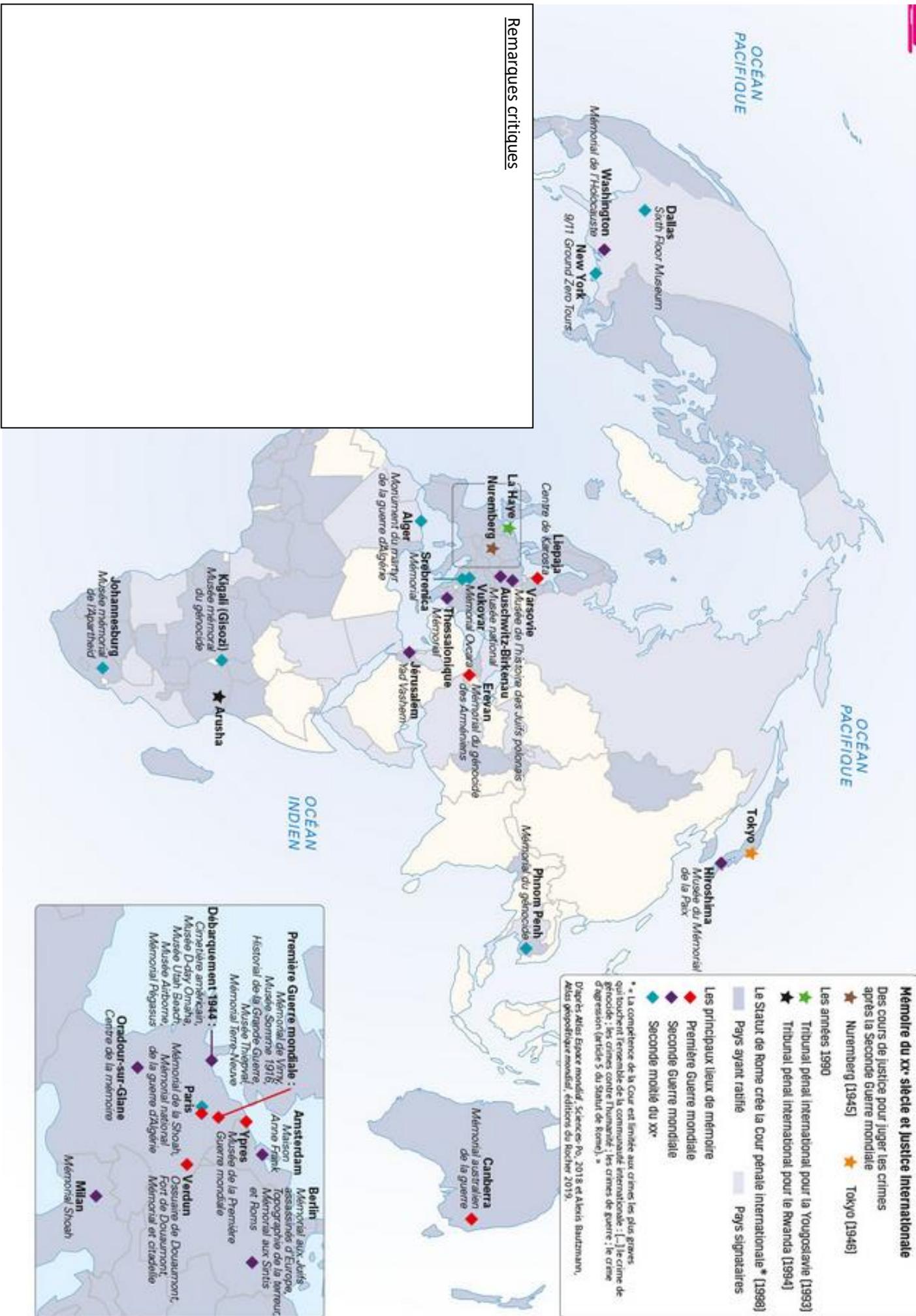
◆ Première Guerre mondiale

◆ Seconde Guerre mondiale

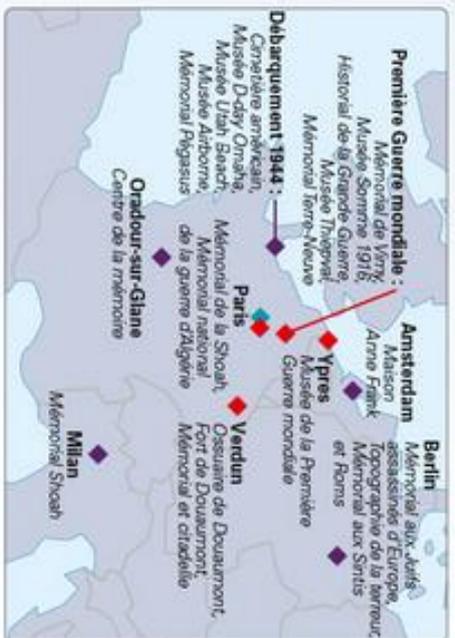
◆ Seconde moitié du xx^e

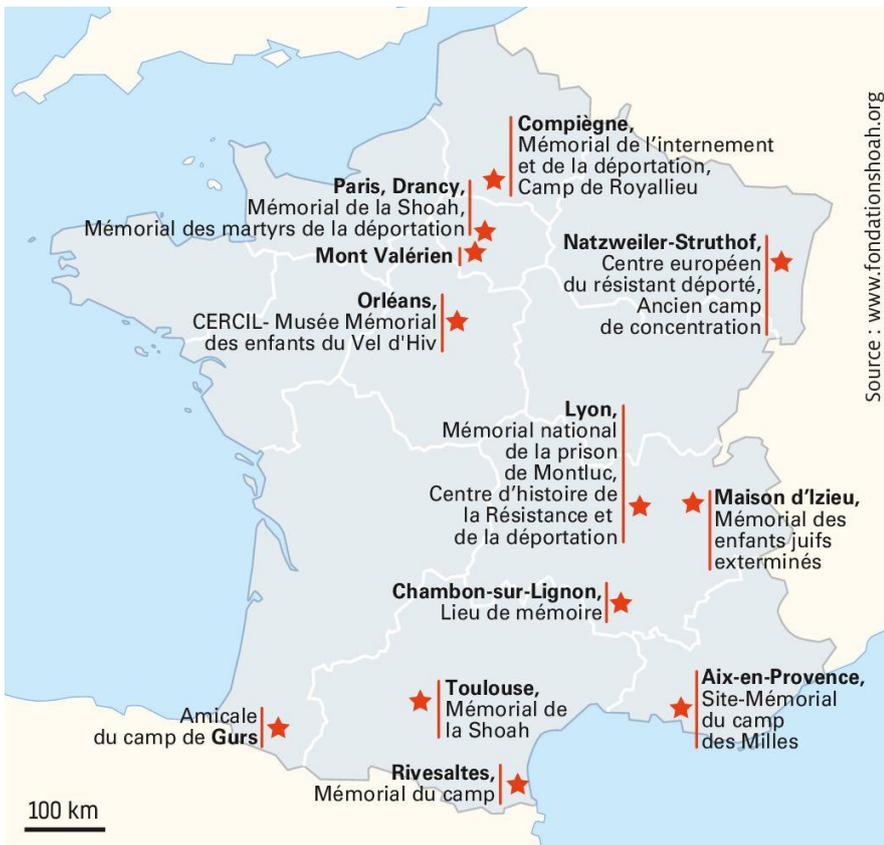
* La compétence de la Cour est limitée aux crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale : [...] le crime de génocide ; les crimes contre l'humanité ; les crimes de guerre ; le crime d'agression (article 5 du Statut de Rome). »

D'après Atlas Europe mondial, Sciences Po, 2018 et Alexis Baurzmann, Atlas géopolitique mondial, éditions du Rocher 2019.



Remarques critiques

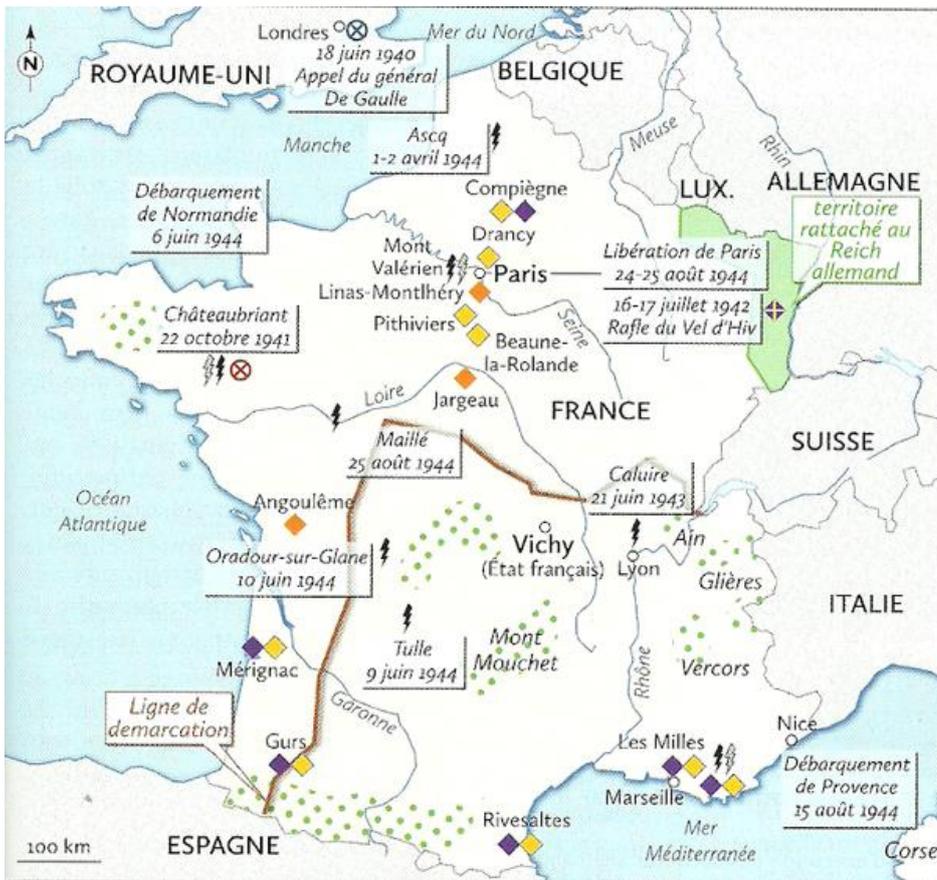




Source : www.fondationshoah.org

© Belin Education/Humensis, 2020 HGGSP Tie
© Droits réservés

Remarques critiques



Des lieux et événements majeurs	structurant chaque mémoire :
<ul style="list-style-type: none"> Principaux maquis faits de résistance gaulliste faits de résistance communiste 	} mémoire des résistants
<p>Camps :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'internement ou de transit des déportés politiques du Struthof d'internement ou de transit des déportés juifs d'internement ou de transit des déportés tziganes 	
<p>Faits de répression :</p> <ul style="list-style-type: none"> allemande vichyssoise 	} mémoire des civils
<p>... et faisant l'objet de commémorations</p> <ul style="list-style-type: none"> 18 juin 1940 Appel du général De Gaulle 	} faits commémorés

Remarques critiques